

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	26	26

Date de la convocation :	le 10 juillet 2020
Date d'affichage :	Le 24 juillet 2020

Séance du 16 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le seize juillet à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE et Corinne TROUVAIN
Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Philippe BOMTEMPS, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPLYNSKI, Gérard DELANEF, Jean-Pierre DESMOULINS, Olivier FERREIRA, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Claude GROS, Michel HARNY, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jean-Pierre LEOEUF, Hervé LE DROUMAGUET, Florent MAZIERES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN.

Absents représentés : Monsieur DENNEL par Monsieur BONTEMPS, Monsieur LEBON par Monsieur HARNY et Monsieur ROUGEAUX par Monsieur DELANEF.

Absents non représentés : Madame Khristine FOYART et Monsieur Daniel LARONZE

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Budget Primitif 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

Considérant le Débat d'Orientatidn Budgétaire tenu lors de la séance du 6 février 2020,

Le Président rappelle que chaque membre de l'assemblée a reçu conjointement à sa convocation le projet du budget primitif principal dans les formes réglementaires et en fait sa présentation.

Le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

APPROUVE le budget primitif tel qu'il lui est présenté, s'équilibrant de la manière suivante :

Budget principal

En fonctionnement	5 189 509,86 €
En investissement	19 987 000,62 €
Total	25 176 510,48 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



BUDGET PRIMITIF 2020

NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

(article L2313-1 du CGCT)

La présente note retrace de manière synthétique les projections budgétaires du SEZEO pour l'année 2020 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

1. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le budget primitif 2020 est fidèle aux orientations budgétaires présentées et débattues à la dernière séance. Outre les dépenses obligatoires et les dépenses de fonctionnement courantes, il s'oriente autour de 3 axes :

- La qualité du réseau de distribution publique d'électricité en favorisant le renforcement du réseau basse tension ou la mise en souterrain,
- L'éclairage public en ouvrant la compétence à l'ensemble des communes du Syndicat,
- La transition énergétique par la prise de participation auprès de la Société d'Économie Mixte Locale Oise Énergies Renouvelables.

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

a. Ressources

Le coefficient appliqué pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) reste inchangé en 2020 (coefficient 6 sur 8,5 maximum). Cette recette est estimée à 1,7 million d'euros et les redevances versées par les concessionnaires dites R1 et R2 sont prévues à hauteur de 408 k€.

La redevance éclairage public correspond à 270 k€. Les recharges sur les bornes pour véhicules électriques étant payante depuis février 2020, la recette attendue est estimée à 5 000 €

Enfin 2,8 millions d'euros d'excédents antérieurs sont reportés au budget 2020.

b. Charges

Les charges à caractère général (chapitre 011 voté à 409 k€) couvrent les dépenses courantes de fonctionnement du syndicat (locaux, assurance, véhicules...) ainsi que les frais de maintenance de l'éclairage public et d'exploitation des bornes de recharge. À ce chapitre est également inscrit le montant prévisionnel affecté aux études consacrées à la transition énergétique.

Le chapitre 012 voté à 297 k€, couvre la masse salariale de 4 agents à temps complet ainsi que la mise à disposition du personnel de la SEM en partie auprès du SEZEO.

Les autres charges de gestion courante comprennent les indemnités d'élus ainsi que les frais de gestion informatisée de la maintenance éclairage public.

Les charges financières suivent l'amortissement normal de la dette et des dépenses imprévues sont inscrites conformément à la réglementation.

La section de fonctionnement telle que votée génère ainsi une capacité d'autofinancement pour l'investissement 2020 de 4,284 millions d'euros.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

a. Dette

Le SEZEO a repris les emprunts des structures antérieures à sa création. Le capital restant dû au 01/01/2020 est de 514 k€, soit une capacité de désendettement inférieure à un an. Le remboursement en capital 2020 s'élève à 124 k€.



b. Investissements prévus

Pour 2020, le SEZEO inscrit 7,178 millions d'euros de nouveaux travaux dont :

- Enfouissement basse tension pour les communes rurales = 1 M€
- Enfouissement basse tension pour les communes urbaines = 400 k€
- Renforcement basse tension = 670 k€
- Effacement des sources mercurées = 480 k€
- Travaux pour le compte des communes = 1,618 k€

c. Financement des investissements

La couverture du besoin d'investissement 2019 est inscrite au chapitre 10 à hauteur de 2,239 M€.

Les dépenses prévues pour les travaux sont quant à elles financées par les subventions d'investissement provenant des fonds FACÉ du ministère du développement durable et solidaire, de l'aide aux communes du département, la participation des communes aux travaux de basse tension et d'éclairage public.

Le Président,
O. FERREIRA



Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 060-200069292-20200716-202021-DE

Berger
Levrault

SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

07 2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Thourotte, le 16/07/2020
Le Président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.

A Thourotte, le 16/07/2020

Nombre de membres en exercice :

28

Nombre de membres présents :

26

Nombre de suffrages exprimés :

26

VOTES : Pour :

26

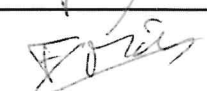
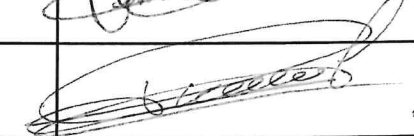
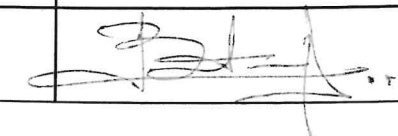
Contre :

1

Abstention :

Date de convocation : 10/07/2020

Les membres du Comité syndical,

SECTEUR CLERMONTOIS PLATEAU PICARD	
Monsieur CZEPCZYNSKI Jean-Pierre	
Monsieur FOURNIER Alain	
Monsieur MAZIÈRES Florent	
Monsieur RUMEAU Didier	
Monsieur LESUEUR Thomas (suppléant)	
Monsieur ROUSTAING Christophe (suppléant)	
SECTEUR COMPIÉGNOIS	
Monsieur DENNEL Alain	
Monsieur DESMOULINS Jean-Pierre	
Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre	
Monsieur LEBON Claude	
Monsieur BONTEMPS Philippe (suppléant)	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-202021-DE

SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

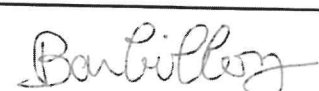
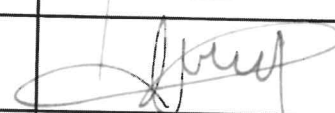
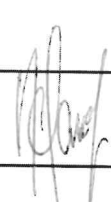
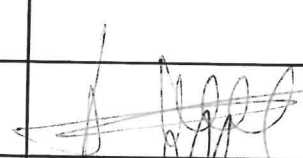
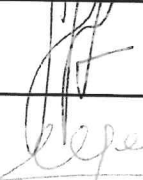
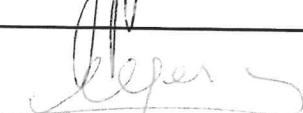
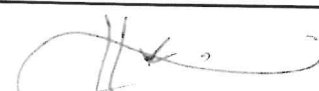
BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Monsieur HARNY Michel (suppléant)	
SECTEUR FORCE ÉNERGIES	
Monsieur BARBILLON Philippe	
Monsieur BÉRANGER Didier	
Monsieur PEYR Patrick	
Monsieur ROUGEAUX Éric	
Monsieur DELANEF Gérard (suppléant)	
Monsieur MAROT Laurent (suppléant)	
SECTEUR PLAINE D'ESTRÉES SAINT DENIS	
Madame DECAMP Annick	
Monsieur LANGLOIS-MEURINNE Grégoire	
Madame MERCIER Sophie	
Monsieur CALET Christophe (suppléant)	
Monsieur COLLIN Bruno (suppléant)	
SECTEUR RESSONTOIS	
Monsieur HEDUY Christian	
Monsieur LARONZE Daniel	



SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Madame SANTUNE Nadine	
Madame BASTIEN Catherine (suppléante)	
Monsieur LUISIN Arnaud (suppléant)	
SECTEUR THOUROTTOIS	
Monsieur CARVALHO Patrice	
Monsieur LE DROUMAGUET Hervé	
Monsieur TASSIN Jackie	
Monsieur BOUCHER Patrick (suppléant)	
Monsieur COLLÉ Gérard (suppléant)	
SECTEUR VALOIS	
Monsieur GAGE Daniel	
Monsieur GROS Claude	
Monsieur HAUDRECHY Jean-Pierre	
Monsieur DE SOUSA Jean-François (suppléant)	
Monsieur LE VIENNESSE Yan (suppléant)	
SECTEUR VALLÉE DE L'OISE ET PAYS D'HALATTE	
Monsieur FERREIRA Olivier	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le



ID : 060-200069292-20200716-202021-DE

SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE - 60 - SEZEO GÉNÉRAL

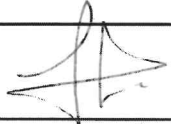
BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Madame FOYART Khristine	
Monsieur MESSIO Denis	
Madame TROUVAIN Corinne	
Monsieur BERNARD Xavier (suppléant)	
Monsieur FOURDRINIER Éric (suppléant)	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/07/20, et de la publication le 24/07/20

A Thourotte, le